24 juin 2008 **08.361** 

## **Question Serge Vuilleumier**

## Sera-t-il possible de se rencontrer?

Issu d'une démarche citoyenne dans le cadre des "Rencontres de décembre", le projet de chemin des rencontres est en voie de devenir réalité grâce notamment à l'engagement de l'Association Chemin des Rencontres. Il s'agit de relier les villes de La Chaux-de-Fonds et Le Locle, de gare à gare en site propre et pour la mobilité douce, avec extension possible en direction des Brenets et du Col-des-Roches.

Une étape décisive a été franchie avec le lancement de la campagne de souscription publique pour l'acquisition du tracé. Un partenariat public-privé est nécessaire pour mener à bien cette réalisation à laquelle la population, les associations, les entreprises sont invitées à participer à la campagne de promesses de dons. La participation des villes de La Chaux-de-Fonds et Le Locle est acquise, mais il semble que l'Etat n'en fasse pas une de ses priorités ce qui rend les intéressés quelque peu impatients.

Il n'est pas inutile de rappeler les promesses données par l'Etat quant à la réalisation de cette infrastructure. Promesses et accord qui ont permis de lever une opposition qui avait été formulée à l'occasion de la mise à l'enquête du tracé de la H 20. Reste à passer aux actes et faire avancer le dossier.

Il nous intéresserait de connaître l'avis du Conseil d'Etat concernant ce dossier, s'il compte toujours soutenir ce projet avec conviction et dans quel délai il compte venir devant le Grand Conseil avec une éventuelle demande de crédit afin que le slogan:

La route aux autos – Les rails aux trains – Le chemin aux humains devienne une réalité entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle.